

**CE FORMULAIRE DOIT ÊTRE REMIS À LA COORDONNATRICE DE LA RENCONTRE
30 MINUTES AVANT LE DÉBUT DES ÉPREUVES (HEURE PRÉVUE À L'HORAIRE).**

EXEMPLE :

CAT	SEXE	ÉPREUVE	ATHLÈTE À ENLEVER	ATHLÈTE À AJOUTER
JUV	M	50m Libre	Yvan Céblessé	Yvon Nager

ÉCOLE :**MODIFICATION 1**

CAT	SEXE	ÉPREUVE	ATHLÈTE À ENLEVER	ATHLÈTE À AJOUTER

MODIFICATION 2

CAT	SEXE	ÉPREUVE	ATHLÈTE À ENLEVER	ATHLÈTE À AJOUTER

MODIFICATION 3

CAT	SEXE	ÉPREUVE	ATHLÈTE À ENLEVER	ATHLÈTE À AJOUTER

MODIFICATION 4

CAT	SEXE	ÉPREUVE	ATHLÈTE À ENLEVER	ATHLÈTE À AJOUTER

MODIFICATION 5

CAT	SEXE	ÉPREUVE	ATHLÈTE À ENLEVER	ATHLÈTE À AJOUTER

MODIFICATION 6

CAT	SEXE	ÉPREUVE	ATHLÈTE À ENLEVER	ATHLÈTE À AJOUTER

TIRÉ DE LA RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE DE NATATION :

- 9.2 Pour les rencontres régulières, un maximum de 5 substitutions sera permis, toutes catégories confondues. Il sera possible de remplacer les nageurs absents par un nageur de la même école/catégorie/sexe et qui est déjà inscrit à la rencontre.
- 9.3 Pour le championnat scolaire régional, une seule substitution par catégorie/sexe sera permise (maximum de 6 substitutions par école).
- 9.4 Aucun ajout ne sera accepté le jour de la compétition (rencontres régulières et championnat scolaire régional).